



# ares

COOP

Un établissement du groupe  ares  
(Association pour la Réinsertion Économique et Sociale)

**TOUS LES CHEMINS MÈNENT À L'HOMME**



## Un emploi et un accompagnement social et professionnel

Ares regroupe plusieurs **structures d'insertion** (EI, EA, ACI, CAVA) qui ont pour **objectif commun d'intégrer des personnes éloignées de l'emploi.**

**REJOIGNEZ-NOUS !**

[www.groupeares.fr](http://www.groupeares.fr)

1

Je participe à un entretien de recrutement



2

Je signe mon contrat de travail

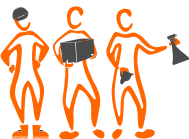


3

J'élabore un contrat d'objectifs

4

J'apprends à connaître les activités



5

Avec mon référent, nous travaillons à la résolution de mes problématiques sociales



6

Je m'initie à la QSE et respecte les consignes de sécurité



7

Si besoin, je me remets à niveau grâce aux formations



8

Je réfléchis à un projet professionnel



9

Je réalise des formations en adéquation avec mon projet



11

10

Je suis soutenu dans ma recherche d'emploi



Je trouve un travail !



# PARCOURS D'INSERTION

## Un contrat de travail et un accompagnement progressif & individualisé

La diversité des activités réalisées doit permettre de prendre en compte les capacités et les motivations de chaque personne, d'assurer la composition des équipes et la répartition des rôles.

### 1 . L'urgence

#### Régler les problématiques sociales

Dans un premier temps, le salarié et l'équipe sociale répondent aux **priorités sociales**.

Cet accompagnement se poursuit tout au long du parcours d'insertion, et peut porter sur différents points :

- L'aide à l'**hébergement** :  
emménagement en colocation de deux à trois personnes le temps du parcours (si besoin)
- L'accompagnement à la **gestion budgétaire** (désendettement, négociation d'échéanciers,...)
- L'appui à la **santé** (bilan de santé complet, CMU, accompagnement vers un parcours de soins, lutte contre les addictions...)
- L'accès à la **mobilité**
- L'accompagnement **juridique** et **administratif**...



## 2. L'accompagnement au travail

**Les encadrants techniques sont également impliqués dans ce travail d'accompagnement :** repérer les problématiques et les fragilités, accompagner chacun dans l'atteinte des objectifs de production et mesurer les évolutions, redonner confiance par le travail, favoriser l'esprit d'équipe, contribuer à la définition et la validation des objectifs professionnels de chacun...

## 3. Définir un projet professionnel...

**... et les moyens à mettre en œuvre :**

- Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP),
- Élaboration du projet professionnel

## 4. ...Et le Mettre en œuvre

**Vers la formation qualifiante :** remise à niveau, partenariats avec les centres de formation.

**Vers l'emploi :** accompagnements aux techniques de recherche d'emploi, ateliers CV, simulation d'entretien, partenariats avec les entreprises.



« Être partie prenante du projet d'Ares, c'est avant tout exprimer ensemble notre **refus de l'Exclusion** et notre **souci de l'Intérêt Général**, c'est affirmer notre conviction et prouver que **toute personne, quelque que soit sa situation, peut se reconstruire par le travail et restaurer sa dignité en participant à l'échange social et économique.** »

## Modalités de recrutement

Notre projet repose sur une logique d'engagement réciproque.

**Les principaux critères au recrutement sont :**

- La motivation à travailler,
- Le désir de faire évoluer sa situation sociale et professionnelle,
- L'aptitude physique et / ou psychologique à travailler,
- Résider ou être domicilié en Seine Saint-Denis,
- Être éligible à un contrat en insertion (RSA, DELD, ...)

**Pendant toute la durée du contrat de travail, nous porterons une attention particulière à :**

- La fiabilité dans les horaires,
- La capacité à tenir un poste dans la durée,
- La capacité à travailler en équipe,
- La capacité à comprendre des consignes et à les respecter,
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- Le rangement de son poste de travail et gestion de la qualité,...

**Pour postuler ou pour toute demande de renseignements, veuillez contacter le  
01 44 65 66 30**





**ares**  
COOP

**Nature :** Association loi 1901

**Date de création :** 1999

**Localisation :** 3 rue de l'Industrie  
33990 HOURTIN

**Type de contrat :** CDDI

**Durée du contrat :** 7 mois renouvelables

**Durée de l'agrément :** 24 mois

**Temps de travail :** 35 heures

**Salaire :** SMIC horaire et logement  
proposé

### **Les activités proposées :**

- Entretien de sites touristiques et espaces verts
- Travaux forestiers et aménagement des plages
- Fabrication de mobilier d'extérieur
- Entretien du patrimoine (carrelage, peinture, maçonnerie)

### **Type de tâches :**

- Entretien d'espaces verts
- Nettoyage
- Maintenance
- Travaux d'aménagement
- Prestations diverses

### **Principaux clients :**

Office National des Forêts • UCPA • Vacances  
pour Tous • Golfs de Lacanau et Biscarosse  
• Conseil Départemental de Gironde •  
Belambra Club • Jardinerie Michel Bouleris

[www.groupeares.fr](http://www.groupeares.fr)